



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2017

-----

Le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le 26 juin 2017 à 20h00 sous la présidence de M. HUYVAERT Yvon, Maire.

Date de la convocation : 19/06/2017

Etaient présents : BECOT Samuel, CORBY Marie-Rose, SANCHEZ Zita, RAYNAUD Alain, ARIZMENDI Antonio, CRETIN Noëlle, GARCIA Valérie, JACQUIOT Benoît, PERNOUD Marie-Pierre, CHEVALIER Agnès, SABOUL Eric, VERNOUX Marie-Hélène, BERTHOUD Jean-Claude, VION-DURY Matthieu, ARCHENY Yves, DEPARNAY Jacques, GOETSCHY Claude.

Absente excusée : BREAUD Virginie.

Absente : FERNANDES Jenny

Secrétaire de séance : ARIZMENDI Antonio.

La séance est ouverte à 20h00

Le conseil municipal après avoir approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente, étudie les affaires suivantes :

### 1/DELEGATION D'ATTRIBUTION AU MAIRE

Monsieur le Maire présente au conseil les DIA reçues en mai 2017, pour lesquelles la commune n'a pas préempté :

\*Vente Guihart/Chatelier : habitation + terrain au Poizat parcelle AE 379 d'une superficie de 1150 m<sup>2</sup>.

\*Vente Luet/Diogo : habitation+ terrain au Poizat parcelle AI 36 d'une superficie totale de 1884 m<sup>2</sup>

\*Vente Dangain/Berthaud-Le Lievre : habitation + terrain au Poizat parcelle AI 10 d'une superficie de 1311 m<sup>2</sup>.

Monsieur le Maire présente les devis signés dans le cadre de sa délégation : Transport Bertrand (transport des grumes au stockage de bois à la Charbonnière).Ets Héritiers (broyage bois pour plaquettes chaufferie). Ets Marinelli et Allombert- Goget (coupe et débardage 200 m<sup>3</sup> bois), Est CRAUSAZ (achat tondeuse).Ets Eiffage (reprise en enrobé et pont à temps). Ets Eiffage (bicouche-monocouche-point à temps).

### 2/PROJET BAIL EMPHYTEOTIQUE AVEC SECOMDA

-M. Le Maire rappelle que dans un souci de rénovation des bâtiments communaux, la commune a sollicité en 2016 la SEMCODA pour rénover le bâtiment de l'ancienne école des Granges. Celle-ci a répondu favorablement et le conseil a donné un avis favorable par délibération du 25/07/2016

Afin de poursuivre cette opération, le conseil ACCEPTE les termes du projet de bail emphytéotique sous conditions suspensives à intervenir.

### **3/MODIFICATION STATUTS CCHB**

-**APPROUVE** la modification des statuts de la Communauté de communes Haut-Bugey telle qu'approuvée par le conseil communautaire du 31 mai 2017 dans le cadre du passage de la CCHB en Communauté d'Agglomération au 01/01/2018. Elles se résument comme suit :

✓ Compétences obligatoires

Prise de compétence politique de la ville (1<sup>er</sup> janvier 2018)

Compléter la compétence GEMAPI et Equilibre social de l'habitat (dans leur rédaction règlementaire au 1<sup>er</sup> janvier 2018)

✓ Compétence optionnelle

Prise de compétence Maisons de services au public (1<sup>er</sup> janvier 2018).

### **4/AVENANT N° 1 MAITRISE D'ŒUVRE AMENAGEMENT PLAN D'EAU**

-**ACCEPTE** La proposition d'avenant n° 1 à la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du plan d'eau et de ses abords, marché signé avec ARTER le 12/05/2016. L'objet de cet avenant est de substituer la Communauté de communes Haut-Bugey à la commune de Le Poizat-Lalleyriat suite au transfert de la compétence « aménagements d'équipements de loisirs à rayonnement communautaires » à la CCHB. Compte tenu que la mission « PRO » n'est pas validée à la date du 2 mai 2017, il est convenu que cette mission soit rémunérée 50% par la commune, 50% par la CCHB.

**AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n° 1 à intervenir au marché ARTER.

### **5/PRISE EN CHARGE DU STAGE APPROFONDISSEMENT BAFA**

-**ACCEPTE** la prise en charge par la commune du stage d'approfondissement BAFA qui sera effectué par Mme Allombert-Goget Sandrine du 10 au 15 juillet 2017 à Lyon.

**PRECISE** que les frais annexes seront également pris en charge par la commune.

### **6/ETAT DES NON VALEURS PERIODE 2012-2016**

-**ACCEPTE** l'état des non valeurs 2012-2016 à comptabiliser en 2017 à l'article 6541 pour un montant global de 46,25 euros. Il s'agit de 6 créances irrécouvrables inférieures au seuil de poursuites.

### **7/EMBAUCHE SERVICE ADMINISTRATIF**

-Considérant l'embauche au 1<sup>er</sup> juillet 2017 de Mme VUAILLAT Marie-Hélène en tant qu'agent administratif à raison de 17h50 par semaine, **MODIFIE** le tableau des emplois permanents de la commune.

### **8/FETE DU POIZAT –LALLEYRIAT**

-**ACCEPTE** la prise en charge par la commune des frais d'animation (orchestre) pour le dimanche 27 août 2017. **DECIDE** l'inscription de la commune à GUSO (Guichet Unique du Spectacle Occasionnel).

### **9/DIVERS**

Ecole : rythmes scolaires : suite au vote du Conseil d'Ecole ; le conseil municipal acte le retour à la semaine de 4 jours à compter du 4 septembre 2017 (lundi, mardi, jeudi, vendredi). Nomination de Mme Emilie Genevet au poste de directrice et de Mme Coralie Pereira enseignante. Départs de Mme Rolando et M. Rinaldi. Reprise de l'activité natation à la piscine d'Oyonnax. Modification du taux horaire de l'enseignante musicale pour concordance avec les autres communes utilisant ce type de service pour leur école.

Décide de participer aux frais de fonctionnement du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté).

Demande d'un particulier pour un éclairage public vers son habitation : prend acte des travaux effectués aux abords de sa propriété. Quelle stratégie pour l'éclairage public des maisons excentrées?

Notification des dotations financières 2017 : Dotation Globale de fonctionnement 108 838 euros, Dotation Nationale de Péréquation 2 096 euros et Dotation Solidarité Rurale 33 992 euros, montants conformes aux prévisions budgétaires.

Affichage des biens vacants forêts sans maître en mairie.

Résultat des ventes de bois du 20 juin 2017 à Château Gaillard : lot parcelles 25-26-27-28 acheté par les Ets Monnet-Sève.

A disposition des élus en mairie : catalogue de formation des élus à la communication, livret de prévention des accidents en montagne, charte départementale de signalétique et de balisage de la randonnée dans l'Ain.

Recensement de la population 2018 : du 18 janvier au 17 février 2018. (réunion d'information des élus le 05/1/2018 salle Eden à Nantua).

Procès-verbaux des assemblées générales ordinaire et extraordinaire de l'Agence départementale d'Ingénierie de l'Ain.

Recueil des actes administratifs relatifs à l'assemblée générale du 8 avril 2017 du SIEA

PLUIH : proposition des parcelles constructibles, possibles d'ici 10-15 ans, sur la commune sur la base des 2 PLU communaux en vue d'une réunion technique avec les services et bureau d'étude de la CCHB.

Adhésion au groupement de commandes électricité du SIEA : la commune n'est pas concernée car pas de contrat de plus de 36 KW.

Rapport d'activité 2016 du SDIS de l'Ain.

Comité de pilotage-Lieu d'accueil enfants-parents Haut-Bugey.

Bilan d'activité du Centre de Gestion de l'Ain – Année 2016.

Arrêté situation vigilance sécheresse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Prochain conseil municipal : 31 juillet 2017.

Le Maire,

HUYVAERT Yvon.